



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S extraordinaire DE LA FAE du 4 septembre 2017, 17h30, Anthropole 2024

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Election SG

Présent-e-s

FTSR	Tirage au sort
AESR	1. Sébastien Bujard
	2. Elodie Koller
AETH	3. Loris Monnard
	4. Fidence Munyamahoro
SSP	5. Serge Alain Paré
AESSP	6. David Thévoz
FDCA	Bureau
AEDL	Loïc Pillard (co-président)
Yvan Giesling	Joachim Léger (co-président)
Sacha Elkaïm	Laia Soler
	Maud Reveilhac
AESC	Arnaud Blanchard
Timothy Bollé	Florent Aymon
	Anouschka Hofmann
HEC	Valentin Berclaz
CHEC	
Abbas Filali Meknassi	Secrétariat
Diego Conejo	Olia Marincek, SG
Quentin Kany	
	Excusé-e-s
Lettres	Lina Aite, Bureau
AEL	Nadia Ahssayene
Thibault Hugentobler	Yves Di Cristino
Pascal Guignard	Emile Behrend
Joëlle Antenen	Guillaume Schaller
	Maxime Stern
GSE	Nihat Cingöz
AEGE	Eva Piccand
FBM	Absent-e-s
AEML	AEGE
Cédric Fricker	LAB
Adrien Waeber	AESSP
Geraldine Mottini	AESR
	AETH
LAB	David Adam
	Fanny Agostino
	Elias Jordan
	Valentin Longchamp
	Mathischan Maheswaran
	Sabrina Obucina
	Ilire Rustemi
	Antoine Schalk
	Invité-e-s :
	Yeliz Mathy
	Pauline Mottet

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Joachim Léger (co-président), Loïc Pillard (co-président), Maud Reveilhac, Laia Soler, Arnaud Blanchard, Lina Aite, Florent Aymon, Anouschka Hofmann, Valentin Berclaz.

Secrétaire générale : Olia Marincek (procès-verbal, sauf indication et textes entre guillemets).

Secrétaire administratif et comptable : Matteo Knobel.

La séance est ouverte à 17h34.

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Sont élus Abbas et Pascal.

Nombre de membres présents : 15

Nombre d'associations présentes : 5

1.2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à 15 voix (unanimité).

2. Election SG

SG :

Comme annoncé par courriel en date du 19.06.17, la personne qui avait été élue pour reprendre le poste de SG à l'issue de l'AD du 24 avril s'est désistée et un nouveau recrutement a par conséquent dû avoir lieu durant l'été. Une quarantaine de candidatures ont été reçues. Comme lors du premier recrutement, un exercice de rédaction a été effectué par les candidat-e-s avant leur entretien. A l'issue des entretiens, 2 candidates ont été retenues pour être présenté-e-s à l'AD.

Loïc :

Nous vous proposons de procéder à la phase de présentation des candidates. Pour rappel, le vote se déroulera en deux tours : lors du premier tour à majorité simple, chaque délégué-e devra voter à bulletin secret pour la candidate qu'il/elle préfère. La personne ayant récolté la majorité des voix sera soumise à un second tour, où elle devra récolter la majorité absolue des voix afin d'être élue SG.

Présentation des deux candidates, Yeliz Mathy et Pauline Mottet à huis clos.

Joachim :

Nous avons un problème de vote concernant les personnes arrivées tardivement : sans opposition de votre part, notre proposition est de ne pas laisser la dernière personne arrivée voter, car elle est arrivée à la fin de la présentation de la première candidate, Yeliz.

Fin de la présentation des candidates et phase de discussion à huis clos.

Modalités : discussion libre minutée (Règlement de l'AD, art. 3 al. 1 let. a), suivie d'un tour de table (Règlement de l'AD, art. 3 al. 1 let. c).

Vote :

1^{er} tour (en nombre de voix récoltées):

Yeliz : 6

Pauline : 11

2^e tour :

Pour l'élection de Pauline Mottet comme secrétaire générale de la FAE

Pour : 14

Contre : 1

Abstentions : 2

Pauline Mottet est élue SG de la FAE.

La séance est levée à 19h11.